

CONTEXTE

Le patient est au cœur des préoccupations de l'hôpital public. Celui-ci doit accueillir tout patient, sans discrimination de quelque nature que ce soit. Les droits de l'usager sont précisés dans la « Charte de la personne hospitalisée » (circulaire du 2 mars 2006), qui doit être portée à la connaissance de chaque personne hospitalisée. Cette charte est accessible en sept langues.

Les professionnels doivent donc disposer de connaissances actualisées sur ces différentes notions.

OBJECTIFS

- Comprendre les principes fondamentaux du droit des patients,
- Appliquer les règles spécifiques en fonction de la situation du patient (mineur, majeur protégé, patient en soins sous contrainte),
- Savoir se positionner en situation complexe.

CONTENU

Les bonnes pratiques en matière de consentement du patient

- Le consentement : principe du consentement, notions de consentement éclairé et de personne de confiance.
- Le consentement des majeurs protégés : majeurs sous tutelle, réforme de 2020 et impact sur les soins, habilitation familiale.
- Focus : la notion d'empowerment du patient
- Les directives anticipées
- L'autorité parentale et le consentement des mineurs.
- Les différents types de refus de soins et leur gestion : refus de soins classique, refus de soins en fin de vie, urgence vitale, départ contre avis médical, départ à l'insu de l'équipe
- La question des mesures contraintes et de contentions.
- Le consentement en secteur médico social

Les mesures nouvelles quant à l'information du patient

- L'information du patient : évolution du devoir d'information médicale, extension du devoir d'information.
- L'accès direct au dossier médical : conditions d'accès et pédagogie à mettre en place autour de l'accès au dossier, règles de tri du dossier.
- Le respect du secret professionnel : discrétion, devoir de réserve, secret professionnel, secret médical, conditions du secret partagé et RGPD, levées de secret (rapports avec la police, la justice...), secret et nouvelles technologies.
- Le patient, ses droits et la certification.

Les voies de recours des patients

- Les voies de conciliation internes.
- L'ONIAM et les commissions régionales.
- Les voies d'indemnisation systématique.
- Les voies contentieuses.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation s'appuie sur des analyses de pratiques permettant l'appropriation des principes en matière de droits des patients pour une application quotidienne. Cette formation répond à des critères impératifs et standards de la nouvelle certification des établissements de santé.



DURÉE

1 jour.



MODALITÉS PRATIQUES

Formation faite uniquement en INTRA ÉTABLISSEMENT, apports théoriques, analyse de cas, exercices pratiques.